



[www.anqaev.fr](http://www.anqaev.fr)



**Juin 2024**

**N° 2024 – 06**

***Sommaire*** : Rencontre avec les responsables de la Corsica Ferries et de la Métropole et électrification des trois quais « ferries » dans le port de Toulon ; Le Forum du 27 juin 2024 à la maison des Associations, place Garibaldi à Nice ; Attribution du Pavillon Bleu à Nice et dans les Alpes Maritimes ; Pollution atmosphérique émise par les navires dans les ports – étude de cas par l'Université de Thessalonique et AtmoSud à Marseille ; Colloque universitaire « Les pollutions de l'Antiquité à nos jours » ; La pollution photochimique et son évolution dans la région Sud/PACA.

## **Rencontre avec les responsables de la Corsica Ferries et de la Métropole et électrification des trois quais « ferries » dans le port de Toulon**

Nous nous réjouissons de la rencontre prévue le 27 mai sur l'un des navires de la Corsica Ferries avec les responsables de cette société et ceux de la Métropole Nice Côte d'Azur, malheureusement cette réunion a été reportée sans indication d'une date prévue. Nous avons rendez-vous sur le Mega-Express V. Or justement dans le port de Toulon, les trois quais d'accueil des ferries sont équipés de bornes électriques grâce aux 20 millions d'Euros alloués par la région Sud/PACA, l'Etat, l'Union Européenne et la Métropole Toulon, Provence, Méditerranée. De son côté la Corsica Ferries dont les bateaux de couleur jaune sont bien connus à Nice à reçu la somme de 300.000€ x 2, en tout 600.000 € de la part de la région Sud/PACA pour équiper les Mega Express IV et V en matière de connexion électrique à quai dans le cadre du plan Escale-zéro fumée. (article d'Alain Pigeon dans *Le marin* du 8 juin 2024). Or les navires de la Corsica Ferries ne se connectent toujours pas à l'électricité dans le port de Toulon. La Méridionale a transféré sur Toulon son ferry équipé électriquement Kalliste. Si à son premier accostage, ce navire s'est bien branché à sa première venue en avril 2024, depuis nos amis toulonnais déplorent le fait qu'il tourne sur ses moteurs thermiques auxiliaires (gas oil marin à 0,1% de teneur en soufre).



*Cette photographie prise et diffusée le 7 juin 2024 par nos amis toulonnais est explicite. On y voit le Mega Andrea, le Kalliste et le Mega express IV.*

Il semblerait que des problèmes de tensions 380V, 440v, 660V et de fréquences 50 ou 60 Hz créent des difficultés de compatibilité. Ces

problèmes retardent les branchements électriques des ferries à quai, à Toulon, comme à Sète. En attendant, les coûts de ses branchements électriques ne sont pas rentabilisés et la santé publique, celle des riverains des ports méditerranéens français en pâtit.

**Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie**  
**Le Neptune, 8 Quai des Docks, Boite 272, 06300 NICE**

[www.anqaev.fr](http://www.anqaev.fr)

----- SIRET : 829 521 806 00010 -----

[contact@anqaev.fr](mailto:contact@anqaev.fr)



[www.anqaev.fr](http://www.anqaev.fr)



## Le Forum du 27 juin 2024 à la maison des Associations, place Garibaldi à Nice

Le jeudi 27 juin 2024 de 9h à 13h aura lieu à la Maison des associations, place Garibaldi, le Forum des associations des Alpes Maritimes. AtmoSud présentera ses activités. Notre président, membre du conseil scientifique d'AtmoSud, animera une conférence ayant pour sujet « ***l'historique de la surveillance de la qualité de l'air*** ». Le programme complet est affiché ci-dessous :



9h30 : Ouverture par Pierre-Charles Maria, Président d'AtmoSud

9h40 : Mieux se connaître

10h00 : Quels enjeux air-climat-énergie dans les Alpes-Maritimes ?

10h30 : Petit historique de la surveillance de la qualité de l'air

10h40 : Les données et les outils à disposition

11h00 : Table ronde "retour d'expérience des adhérents"

11h30 : Atelier "Quels besoins pour quelles actions ?"

13h00 : Clôture

Les inscriptions peuvent se faire via le lien suivant : <https://forms.gle/5WPVc3GqdCLaPsUn9>

## Attribution du Pavillon Bleu à Nice et dans les Alpes Maritimes

En 2024, les Pavillons bleus ont été décernés. Ce pavillon récompense des plages et des ports qui "*mettent en œuvre une politique de développement respectueuse de l'environnement et de l'humain*". En France, 398 plages et 106 ports sont concernés dont pour les Alpes-Maritimes, 24 plages et 7 ports : A Nice, sont inscrites les plages suivantes : Bambou, Blue Beach, Forum, Galion, Poincaré, Saint Hélène.

Il faut remarquer que le Pavillon Bleu ne se contente pas de prendre en compte la qualité intrinsèque de l'eau, mais aussi les activités développées, comme un parc d'activités pour enfants etc. Voir à ce sujet le site de Fr3

<https://www.francebleu.fr/infos/environnement/les-pavillons-bleus-recompensent-24-plages-et-7-ports-dans-les-alpes-maritimes-9346955>

Pour obtenir le point réel sur la qualité des eaux de baignade qui sont très régulièrement surveillées, il y a un affichage obligatoire à l'entrée des plages. Sur les sites suivants vous pouvez vérifier la qualité de l'eau avant de vous baigner. Exemple sur le site du Ministère de la Santé : bilan sur Nice en 2023 : <https://baignades.sante.gouv.fr/baignades/homeMap.do#a>



PAVILLON BLEU

**Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie**  
**Le Neptune, 8 Quai des Docks, Boite 272, 06300 NICE**

[www.anqaev.fr](http://www.anqaev.fr) ----- SIRET : 829 521 806 00010 ----- [contact@anqaev.fr](mailto:contact@anqaev.fr)



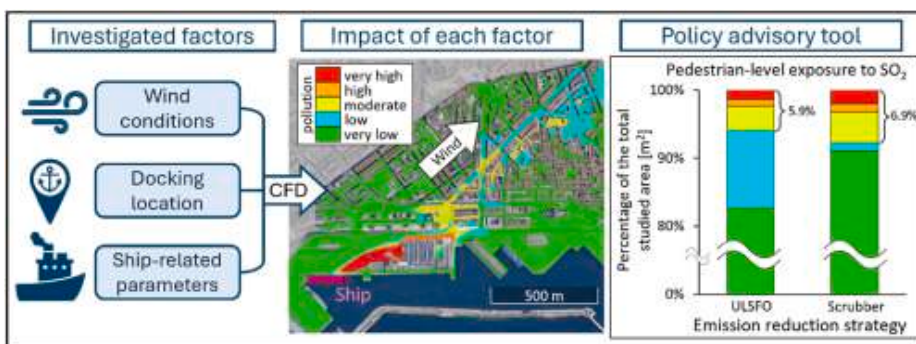
[www.anqaev.fr](http://www.anqaev.fr)



Document du Ministère de la Santé

## Pollution atmosphérique émise par les navires dans les ports – étude de cas par l'Université de Thessalonique et AtmoSud à Marseille. .

Une publication commune de l'Université de Thessalonique (Grèce) et d'AtmoSud dans la revue *Buildong and Environment*, volume 258 de juin 2024, intitulée « *Facteurs influant sur la pollution des navires au niveau des piétons dans les zones portuaires: CFD au service de l'élaboration des politiques* » tente une modélisation de cette pollution à partir d'une étude particulière sur le port de Marseille. Ces travaux portent jusqu'à l'étude de la diffraction des panaches de fumée à hauteur des piétons et certaines indications sont intéressantes et alarmantes : « *Dans ces zones, et en particulier dans les zones urbaines densément peuplées, la population locale est exposée à des polluants dangereux tels que les oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), le monoxyde de carbone (CO) et la matière particulaire (PM) [1,2 . Malgré le nombre relativement faible de navires par rapport au parc de véhicules routiers, les navires peuvent émettre plusieurs fois plus d'oxydes de soufre (SO<sub>x</sub>) dans les ports européens, et même le NO<sub>x</sub> émis par les navires a été plus important que ceux qui ont été circulés par la circulation routière en 2017 dans plusieurs villes portuaires européennes [3-. Viana et consorts [4) a*



*estimé que les émissions des transports maritimes représentaient une moyenne annuelle de 1 à 7% aux PM<sub>10</sub> et 7 à 24 % aux niveaux d'émission de NO<sub>2</sub> en Méditerranée et en mer du Nord. » -*

**Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie**  
**Le Neptune, 8 Quai des Docks, Boite 272, 06300 NICE**

[www.anqaev.fr](http://www.anqaev.fr) ----- SIRET : 829 521 806 00010 ----- [contact@anqaev.fr](mailto:contact@anqaev.fr)





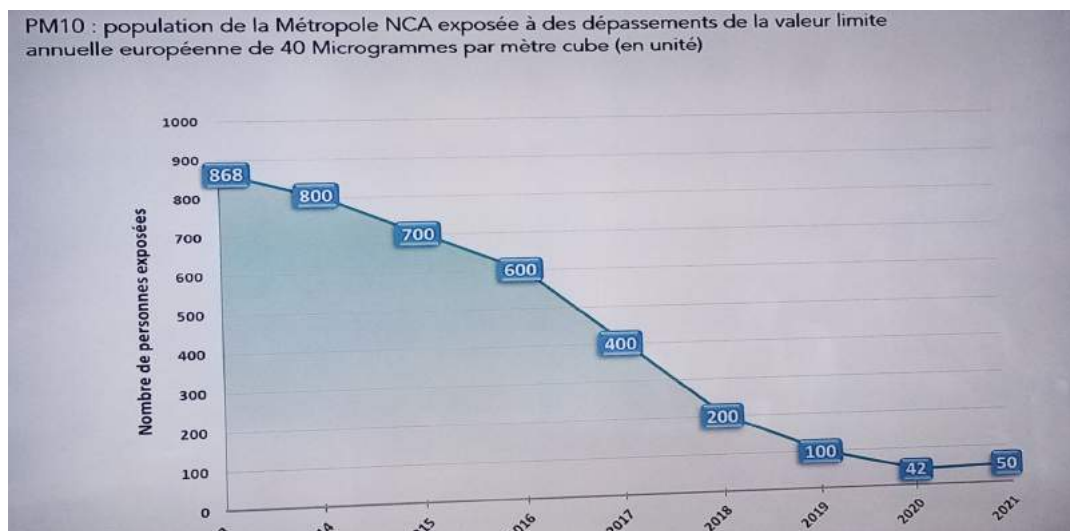
[www.anqaev.fr](http://www.anqaev.fr)



Les auteurs sont **Christos Boikos, Nikolaos Rapkos, Giannis Ioannidis, Sonia Oppo, Alexandre Armengaud** qui tentent à partir de ces données précises de créer une modélisation numérique permettant, en intégrant tous les paramètres - navires, carburants, filtres, directions des vents, typologie urbaine - de prévoir à l'avance ce qui se passera lors de l'accostage de tel ou tel navire dans un port.

## Colloque universitaire « Les pollutions de l'Antiquité à nos jours »

Le 6 juin, l'Université Côte d'Azur, le Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine, le Réseau universitaire de Chercheurs en Histoire Environnementale (Ruche) et la Métropole Nice Côte d'Azur ont organisé un colloque relatif aux pollutions de l'antiquité à nos jours. Nous y avons appris, par exemple, que les remarquables techniques romaines de transports, de distribution d'eau, des thermes publics ou même les systèmes d'égoûts, l'utilisation du plomb dans les canalisations à Rome, loin d'assainir la situation, permettaient la diffusion de maladies, malaria, paludisme et autres (J. Warney). De même, la culture du riz, grande consommatrice d'eau a été introduite en Europe par les arabes en Andalousie et aux Balkans. Elle s'est étendue aux XIXe et XXe siècles à la plaine du Pô et à la Camargue. Cette culture, outre l'introduction d'insectes qui s'attaquent aux vignobles et au blé, représente 12% des gaz à effet de serre (L. Maddaluno). La pollution des eaux dans la ville de Manille a été dévoilée par l'historien X. Huetz de Lemps. Plus surprenant encore, les pollutions du Paillon à la fin du XIXe et au début du XXe siècle par les lavandières dont les linges lavés dans le cours d'eau parfois réduit à un filet, transportaient odeurs et miasmes (J.-L. Cheviron). S. Dolet et L. Boissière ont présenté les conséquences de l'éruption du volcan Laki en Europe et comment, au début du XIXe siècle la flore était utilisée pour décarboniser l'air. Enfin D. Moatti a évoqué l'histoire de la pollution de l'air depuis l'antiquité et A. Cristini de la MNCA a montré comment la Métropole agissait pour contrôler et maîtriser la pollution atmosphérique.



Ce tableau présenté par A. Cristini montre la baisse des particules ultrafines de  $10\mu$  sur la métropole. Mais le travail à accomplir reste considérable, en particulier lorsque les nouvelles normes de santé européennes seront applicables.

**Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie**  
Le Neptune, 8 Quai des Docks, Boite 272, 06300 NICE

[www.anqaev.fr](http://www.anqaev.fr) ----- SIRET : 829 521 806 00010 ----- [contact@anqaev.fr](mailto:contact@anqaev.fr)



[www.anqaev.fr](http://www.anqaev.fr)



## La pollution photochimique et son évolution dans la région Sud/PACA

Le 13 juin, AtmoSud a organisé un webinaire (séminaire sur Internet) où les intervenants expliquaient l'importance de la pollution photochimique dans notre région avec une production de l'ozone troposphérique qui permet la production d'oxydant induisant le corps dans un état de stress oxydatif. Cet ozone est créé par les activités humaines dont les émissions polluantes se combinent avec un fort soleil.

Ne pas confondre la couche d'ozone et l'ozone que l'on respire

Selon l'altitude, l'ozone n'a pas les mêmes impacts sur l'homme et l'environnement.

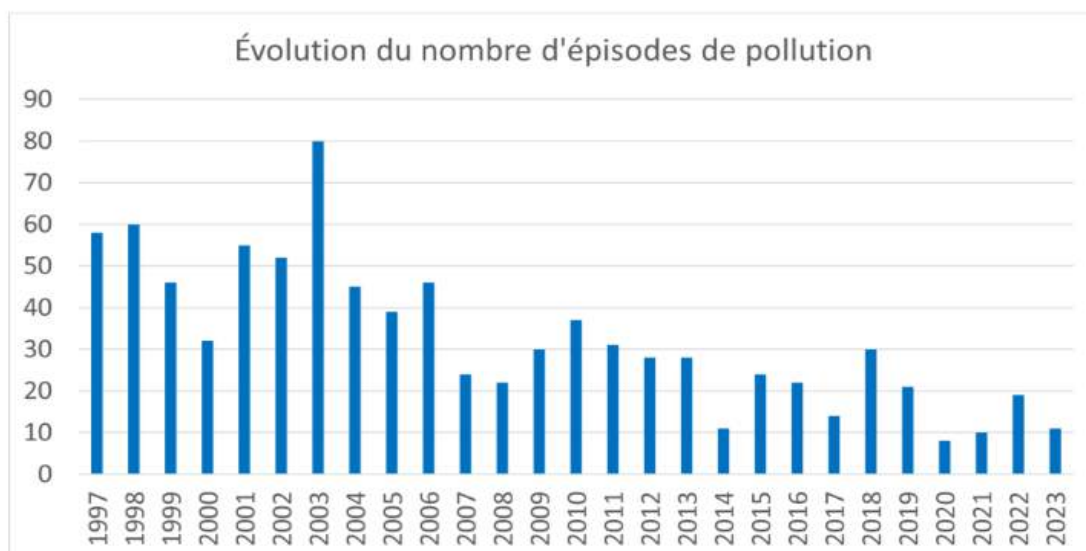
- L'**ozone stratosphérique** (gaz de la haute atmosphère entre 10 et 50 kilomètres d'altitude) forme la couche d'ozone, qui **protège des rayons ultra-violets**.
- En basse altitude, dans la **troposphère** (jusqu'à environ 10 kilomètres d'altitude), c'est l'ozone, **nocif pour la santé** (maux de tête, irritation des yeux, des voies nasales et de la gorge) et **l'environnement**, qui est présent. À forte concentration, elle peut entraîner divers problèmes respiratoires.

### Document AtmoSud

Si les pics de dépassement de l'ozone diminuent sur les dix dernières années, la concentration reste stable durant les périodes chaudes.



[www.anqaev.fr](http://www.anqaev.fr)



Évolution du nombre d'épisodes de pollution à l'ozone, depuis 1997

Il est noté que la pollution se concentre globalement dans l'hémisphère nord, de 70% à 80% de la pollution atmosphérique mondiale. S'ajoutent aux pollutions atmosphériques humaines, les immenses feux de forêts aux tropiques comme dans les zones boréales (Sibérie, Canada, Alaska). Si cette pollution diminue en Europe, elle augmente terriblement en Asie devenue l'atelier du monde industrialisé. Cette pollution photochimique induit des réponses inattendues du système immunitaire, souvent inflammatoires. Les équilibres internes sont ébranlés. Des réponses possibles existent comme la recherche de l'équilibre des milieux « Une seule santé globale : One Health » et l'introduction de concept d'exposome pour connaître les expositions aux pollutions d'un être tout au long de sa vie. Pour mieux comprendre les enjeux, un renvoi au dossier de presse réalisé par AtmoSud le 13 juin 2024 permet d'en comprendre les mécanismes et les enjeux qu'il est impossible de présenter et développer dans le cadre plus étroit de la Brève de Lympia.

Voir le lien [https://www.atmosud.org/sites/sud/files/medias/documents/2024-06/Dossier\\_Presse\\_photochimie\\_juin2024\\_1.pdf](https://www.atmosud.org/sites/sud/files/medias/documents/2024-06/Dossier_Presse_photochimie_juin2024_1.pdf)

### Le bureau de l'ANQAEV

#### Cotisation 2024 :

Nous remercions vivement les adhérents qui ont renouvelé leur cotisation pour 2024.

**Rappel :** Inchangée depuis 2016, le montant est désormais de **25 €** pour la cotisation de base par adhérent et au-delà selon votre générosité ... D'avance merci.

Nous vous rappelons de régulariser la cotisation 2024, à votre meilleure convenance.

- en ligne : <https://www.payassociation.fr/ANQAEV/Adhesion/Contribution>
- ou bien par chèque à l'ordre de l'ANQAEV à l'adresse ci-dessous :

Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie  
Le Neptune, 8 Quai des Docks, Boite 272, 06300 NICE

[www.anqaev.fr](http://www.anqaev.fr) ----- SIRET : 829 521 806 00010 ----- [contact@anqaev.fr](mailto:contact@anqaev.fr)